

# AVIS PUBLIC

## Centre de services scolaire De La Jonquière

### BUDGET

#### Année scolaire 2024-2025

Conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), avis public est donné que le budget 2024-2025 du Centre de services scolaire De La Jonquière sera déposé pour adoption lors de la séance régulière du conseil d'administration qui se tiendra le 24 septembre 2024, à 18 heures, au centre administratif sis au 3644, rue Saint-Jules, à Jonquière.

Donné à Jonquière, Québec, ce troisième jour de septembre 2024.



Jonathan Nault  
Secrétaire général